

REUNION DE BUREAU
MERCREDI 9 septembre 2009

- :- :- :- :-

Présents :	Michel SAUGET	Président
	P.SCALA	Trésorier Général
	D.LEFEBURE, B.TANCHOUX	Vice-Présidents
Excusés :	F.MARTIN	Secrétaire général
	J.TISSOT	Vice-Président

- :- :- :- :-

Ouverture de la séance à 19 heures 40

M.SAUGET accueille les membres présents.

Il présente les excuses de F.Martin et J.Tissot et annonce qu'Olivier DUPAS reprendra ses fonctions à la FFN à compter du 14 septembre.

Le bureau donne son accord pour qu'Olivier réintègre ses fonctions en son sein, à l'exception de la présidence de la commission natation courses.

LICENCES :

Le tableau récapitulatif des licences homologuées au 9 septembre laisse apparaître une légère augmentation (34) du nombre de nos adhérents. Les fermetures de piscines pour travaux sont la principale raison des fluctuations.

Michel SAUGET regrette la baisse importante d'effectif à l'AAJ Blois et informe qu'il s'est élevé contre l'article paru dans le dernier natation magazine traitant de ce club.

BILAN DEVELOPPEMENT ESTIVAL :

L'opération « savoir nager » n'a eu que peu de succès en région Centre. Trois clubs seulement se sont investis avec des résultats peu convaincants.

Michel SAUGET souligne le comportement de l'équipe régionale inscrite à la coupe de France de natation estivale et félicite Olivier POHU pour son investissement.

Le bilan NGN est très positif cette saison pour l'Indre avec près de 8000 personnes ayant participé aux activités. Pas de nouvelles pour l'Indre et Loire.

POINT SUR LES FINANCES :

P.SCALA remet un état à chaque membre présent. Le bilan définitif devrait laisser paraître un léger excédent. Pas de remarque particulière.

Il propose, compte tenu des subventions obtenues de la part du CNDS, d'organiser une réunion des secrétaires et trésoriers afin de rappeler les procédures et évoquer les différents fonctionnements. Les Présidents seront conviés à ce colloque dont la date et le programme restent à définir.

MISSIONS CADRES TECHNIQUES :

Le Président informe le bureau qu'il a rencontré les deux cadres techniques pour évoquer leurs missions. Chacune s'est vu remettre une fiche de poste qui doit être finalisée fin septembre.

Le Directeur Technique National a validé ces fiches de poste et entériné la désignation de Cécile DUCHATEAU comme CTR Coordonnateur.

FONCTIONNEMENT DE L'ERFAN :

Myriam DROGUET nous ayant fait part de son départ vers le Sud, des recherches ont été faites pour trouver une personne pouvant assurer les missions de responsable ERFAN jusqu'au retour de Magali de son congés maternité.

Emilie BESNARD a donc été embauchée sur ce poste à compter du 1^{er} septembre.

POLE ESPOIRS ET S.S.U. :

Les listes des nageurs inscrits sur ces deux structures sont distribuées.

QUESTIONS DIVERSES :

Un dossier statistique sur les résultats natation course est remis aux membres du bureau. Ce dossier permet d'avoir un diagnostic précis du niveau de notre natation régionale.

Le projet de convention avec le conseil régional concernant le plan piscine en région Centre doit être finalisé d'ici la fin de la semaine.

Un dossier de demande partenariat est présenté. Elaboré par Catherine, il devra être envoyé à différents sponsors éventuels.

Le calendrier institutionnel est complété par la réunion du Conseil d'Administration de l'ERFAN programmé le 18 janvier 2010.

Le bureau étudie la possibilité d'octroyer à nos salariés des tickets restaurant. Après discussion, accord est donné. Patrick SCALA est chargé du suivi de ce dossier.

Le Trésorier souligne le bon fonctionnement de notre procédure de facturation auprès des clubs. Quelques impayés sont cependant à signaler (très peu).

Le bureau étudie les demande d'attribution de vacances pour les encadrements de stages. Patrick Scala est chargé de la répartition équitable de l'enveloppe octroyée par la D.R.D.J.S.C.S

L'Assemblée Générale sera organisée à Blois le samedi 17 octobre prochain. A celle-ci, les meilleurs sportifs de la région seront récompensés, il est demandé au water-polo de réfléchir à des critères avant le prochain comité de direction.

Dominique LEFEBURE fait part de l'avancement des dossiers relatifs à l'organisation de prochains championnats de France.

Le bureau regrette que la Communauté d'Agglomération Castelroussine envisage la construction d'un complexe nautique sans que le mouvement sportif soit informé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 40.

